



Comment fonctionne l'Orchestre au collège ?

Des élèves issus de plusieurs classes de l'établissement participent à la création d'un orchestre qui va grandir et évoluer pendant deux ans (6ème, 5ème). Ce dispositif (cours et prêt de l'instrument) est entièrement gratuit.

Comment?

L'élève suit 2h de cours par semaine, incluses dans son emploi du temps sur le temps scolaire; 1h pour l'instrument (flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette ou violoncelle), 1h en orchestre.

Où?

Tous les cours se passent au collège Pierre de Ronsard. Des concerts sont régulièrement organisés à Tremblay-en-France.

🌔 Avec qui ?

Les séances sont encadrées par des professeurs du conservatoire. Ils développent une pédagogie et un répertoire adaptés.

Pourquoi?

Pour les enfants, jouer ensemble les aident à se construire et à vivre ensemble. La pratique musicale a une influence positive sur leur vies colaire, tout comme sur leur développement personnel.